



DÉLIBÉRATION 2018-02

SYNDICAT MIXTE OUVERT « NORD-PAS-DE-CALAIS NUMÉRIQUE »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Objet : Budget primitif 2018 pour le budget annexe

Le trente et un janvier deux mille dix-huit, le comité syndical du Syndicat mixte ouvert Nord-Pas de Calais numérique s'est réuni dans les locaux du Conseil départemental du Pas-de-Calais à Arras, sur convocation en date du vingt-cinq janvier deux mille dix-huit, sous la présidence de Monsieur Christophe COULON.

Présents (12) : Monsieur Nicolas BERTIN, Monsieur Christophe COULON, Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Monsieur André FIGOUREUX, Monsieur Jean-Marc GOSSET, Madame Bénédicte MESSÉANE-GROBELNY, Monsieur Luc MONNET, Madame Maïté MULOT-FRISCOURT, Monsieur Gérard PHILIPPE, Monsieur Claude PRUDHOMME, Monsieur Alexis SALMON, Madame Anne VANPEENE

Excusés (8) : Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Alain DELANNOY, Monsieur Guillaume DELBAR, Madame Martine FILLEUL, Monsieur Mickael HIRAUX, Monsieur Daniel LECA, Madame Valérie LÉTARD, Monsieur Philippe RAPENEAU

Pouvoirs (3) : Monsieur Guillaume DELBAR à Monsieur André FIGOUREUX, Monsieur Daniel LECA à Monsieur Luc MONNET, Monsieur Philippe RAPENEAU à Monsieur Christophe COULON

Le quorum étant atteint, le comité syndical peut valablement délibérer.

Vu l'exposé de son Président,
Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les statuts du Syndicat Mixte,
Vu l'instruction comptable M4,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

- De voter les budgets par chapitres,

- D'approuver les chapitres du budget primitif annexe 2018 du Syndicat Mixte Nord – Pas de Calais Numérique pour 2018 figurant en annexe de la présente délibération,
- De procéder à l'appel des fonds de concours au titre du périmètre affermé pour les montants suivants :

| | |
|--------------------------------|--------------|
| Région Hauts de France : | 361 522.65 € |
| Département du Nord : | 180 761.32 € |
| Département du Pas-de-Calais : | 180 761.32 € |

Adopté par :

- Voix pour : 15
- Voix contre : 0
- Abstentions : 0
- Nombre d'élus participant au vote : 15

Annexe : budget primitif 2018 du budget annexe

Pour extrait conforme :

Le Président du Syndicat mixte,

Christophe COULON



Transmis au contrôle de légalité le

01/02/2018